

Analyser les ERRD et rapports d'activité

Journée d'étude en webinaire

jeudi 18 juin 2026

Une session destinée aux agents des autorités de contrôle et tarification, afin de les mettre en capacité d'analyser ERRD et rapports d'activité et de faire part de leurs conclusions aux organismes gestionnaires.

Les participants

Les agents des autorités de contrôle et tarification du secteur médico-social :
> Agences régionales de Santé
> Départements

L'intervenant

Cédric VALADE

Consultant chevronné, pédagogue très apprécié, c'est un excellent expert de l'organisation, du financement et de la gestion de l'action sociale et médico-sociale.



Les questions traitées

La nécessité d'une analyse des ERRD et rapports d'activité

Les objectifs à prioriser dans l'analyse.
L'incidence du décret « transparence financière » du 28 avril 2022.

Maîtriser l'analyse des différentes composantes de l'ERRD

Le(s) compte(s) de résultat.
Les grands agrégats et ratios financiers.
L'ERRD synthétique.
Les autres éléments (provisions, dette, annexes diverses).
Les points-clés de l'analyse.

L'affectation du résultat des ESSMS passés sous EPRD-ERRD

Le principe de libre affectation du résultat.
Le contrôle de l'affectation au regard du contenu du CPOM.
Les nouvelles dispositions régissant la possibilité de rejet de certaines dépenses.

Le rapport financier et d'activité adressé avec l'ERRD

La fonction et le contenu du rapport,
les principales informations à examiner.

Le rapport d'analyse d'ERRD établi par les autorités de contrôle et le "dialogue de gestion"

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

